

Sanofi va aider Moderna à produire son vaccin COVID-19 et satisfaire à la demande mondiale de vaccins

- * Sanofi est la seule entreprise à mettre son réseau industriel et son savoir-faire à la disposition de trois fabricants différents de vaccins COVID-19 pour satisfaire à la demande mondiale de vaccins et contribuer à la lutte contre la pandémie.
- * Sanofi va fabriquer jusqu'à 200 millions de doses du vaccin de Moderna aux États-Unis à partir de septembre 2021.

MISE À JOUR MÉDIAS – Le 26 avril 2021

Sanofi a conclu un accord avec Moderna, aux termes duquel Sanofi contribuera à la fabrication du vaccin contre la COVID-19 de Moderna afin de remédier à la pandémie et de satisfaire à la demande mondiale de vaccins.

À partir de septembre 2021, Sanofi mettra les infrastructures de son site de Ridgefield (New Jersey) et son savoir-faire établi en matière de fabrication de vaccins au service de Moderna, pour les opérations de remplissage et finition de jusqu'à 200 millions de doses de son vaccin COVID-19.

« Depuis le début de la pandémie, nous nous sommes mobilisés sur plusieurs fronts et avons été solidaires de nos homologues pharmaceutiques », a précisé Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi. « Sanofi est l'une des rares entreprises à multiplier les partenariats industriels pour améliorer les approvisionnements mondiaux de vaccins contre la COVID-19 et l'accès à ces vaccins, tout en poursuivant en parallèle le développement de deux de ses propres vaccins contre cette maladie. Je tiens également à saluer la contribution du ministère de la Santé et des Services sociaux, et de l'administration Biden pour aider à faciliter ce nouveau partenariat. »

Moderna est la troisième entreprise auprès de laquelle Sanofi s'engage à apporter son soutien. En début d'année, Sanofi [a déclaré](#) prêter son concours à BioNTech pour la production de 125 millions de doses destinées à l'Union européenne. En février, Sanofi [a annoncé](#) qu'un de ses sites de fabrication en France soutiendrait Johnson & Johnson pour la production de son vaccin, à un rythme d'environ 12 millions de doses par mois. Sanofi est la seule entreprise à aider trois fabricants de vaccins différents.

Sanofi poursuit le dialogue avec les gouvernements et diverses organisations pour identifier les autres domaines de réponse à la pandémie où l'entreprise peut agir et apporter une contribution efficace.

Sanofi continue d'accorder toute la priorité au développement de ses deux candidats-vaccins contre la COVID-19

- Sanofi collabore avec GSK pour développer un candidat-vaccin contre la COVID-19 faisant appel à la même technologie de protéine recombinante utilisée pour la fabrication d'un de ses vaccins contre la grippe saisonnière et à la technologie établie de production d'un adjuvant à usage pandémique de GSK.

Le 22 février 2021, Sanofi et GSK [ont annoncé](#) le début d'une nouvelle étude de phase II avec une formulation antigénique optimisée. Le recrutement des 720 participants dans cette étude a été clôturé le 8 mars et les résultats sont attendus au second trimestre 2021. Ce vaccin devrait être disponible au quatrième trimestre de 2021, sous réserve de résultats de phase III concluants et de la délivrance des autorisations réglementaires.

Ce programme bénéficie du soutien de la BARDA (*Biomedical Advanced Research and Development Authority* ou Autorité pour la Recherche-Développement avancée dans le domaine biomédical), qui relève de l'Office chargé des préparatifs et réponses aux situations d'urgence en santé publique (ASPR, *Office of the Assistant Secretary for Preparedness and Response*) du ministère américain de la Santé, sous le contrat W15QKN-16-9-1002.

- En plus du vaccin à protéine recombinante développé en collaboration avec GSK, Sanofi développe un vaccin à ARNm en partenariat avec Translate Bio. En mars 2021, Sanofi et Translate Bio [ont débuté](#) un essai clinique de phase I/II de leur candidat-vaccin dans le but d'évaluer sa sécurité, la réponse immunitaire qu'il induit et sa réactogénicité, après avoir obtenu des données précliniques montrant l'induction de concentrations élevées d'anticorps neutralisants.

Plus d'informations sur les candidats-vaccins contre la COVID-19 de Sanofi sont disponibles [ici](#).

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations médias

Ashleigh Koss
Tél. : +1 (908) 205-2572
Ashleigh.Koss@sanofi.com

Sandrine Guendoul
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46
MR@sanofi.com

Nicolas Kressmann
Tél. : +1 (732) 532 53-18
Nicolas.Kressmann@sanofi.com

Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine

Relations Investisseurs Sanofi - Amérique du Nord

Felix Lauscher
Fara Berkowitz
Suzanne Greco

Ligne principale Relations Investisseurs :
Tel.: +33 (0)1 53 77 45 45
investor.relations@sanofi.com

<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.